

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 20 janvier 2014, à 13 h 30, à l'Hôtel des Commandants de Gaspé, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, sous la présidence de M. Richard St-Laurent et à laquelle étaient présents :

M. Guy Gallant
Préfet
Représentant de la MRC d'Avignon

M. Richard St-Laurent
Représentant la MRC d'Avignon

M. Jean-Guy Poirier
Préfet
Représentant la MRC de Bonaventure

M^{me} Louise Langlois
Maire de Chandler
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Diane Lebouthillier
Préfet
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Daniel Côté
Maire de Gaspé
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M^{me} Délicia Ritchie Roussy
Préfet
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Roger Chevarie
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jonathan Lapierre
Maire des Îles-de-la-Madeleine
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

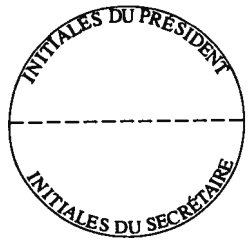
ÉTAIENT ABSENTS :

M. Allen Cormier
Préfet
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M^{me} Micheline Pelletier
Maire de Sainte-Anne-des-Monts
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Didier Dufour - Coordonnateur
Gilbert Scantland - Directeur général et secrétaire-trésorier

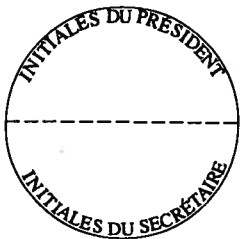


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Élection des officiers;
4. Correspondance
5. Approbation des comptes payés et à payer;
6. Résolution bancaire;
7. Autres sujets;
8. Date et lieu de la prochaine rencontre;
9. Clôture de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

RES-2014-01

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) - www.fd.qc.ca - 1-800-369-9251 - No. F091

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Didier Dufour explique que les dernières élections municipales ont laissé la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sans officiers élus. Le mandat de MM. Arseneau et Roussy s'est terminé lors de l'assermentation de leurs successeurs à leur poste de maire. Afin d'assurer le bon fonctionnement de la réunion, il est suggéré de procéder à l'adoption de l'ordre du jour et de passer immédiatement après à l'élection des officiers.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Didier Dufour fait lecture du projet d'ordre du jour.

M. Jean-Guy Poirier propose que soit adopté le projet d'ordre du jour tel que soumis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ÉLECTIONS DES OFFICIERS

Le directeur général, M. Scantland, agira à titre de président d'élection, M. Dufour agira comme secrétaire d'élection.

À la demande du président d'élection, M. Dufour rappelle la procédure de nomination et d'élection le cas échéant.

Le président d'élection demande les **candidatures au poste de président** de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM :

M. Richard St-Laurent est proposé par M^{me} Louise Langlois;
M. Jonathan Lapierre est proposé par M. Daniel Côté.

Le président d'élection demande s'il y a d'autres mises en candidature. M. Jean-Guy Poirier demande la fin de la période de mises en candidature.

Le président d'élection demande à M. Lapierre s'il accepte la mise en candidature. M. Lapierre refuse.

Le président d'élection demande à M. St-Laurent s'il accepte la mise en candidature. M. St-Laurent accepte.

Le président d'élection déclare M. St-Laurent élu au poste de président de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM.

Le président d'élection demande les **candidatures au poste de vice-président** de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM :

M. Jonathan Lapierre est proposé par M. Daniel Côté;
M. Guy Gallant est proposé par M^{me} Diane Lebouthillier.

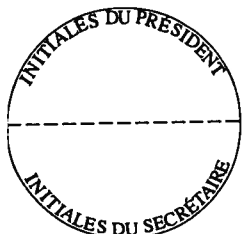
Le président d'élection demande s'il y a d'autres mises en candidature. M. Jean-Guy Poirier demande la fin de la période de mises en candidature.

Le président d'élection demande à M. Gallant s'il accepte la mise en candidature. M. Gallant refuse.

Le président d'élection demande à M. Lapierre s'il accepte la mise en candidature. M. Lapierre accepte.

Le président d'élection déclare M. Lapierre élu au poste de vice-président de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

4. CORRESPONDANCE

La liste des correspondances reçues et envoyées depuis la dernière réunion est déposée aux membres.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

La liste des comptes payés et à payer est déposée aux membres du conseil d'administration.

Didier Dufour souligne que la dernière réunion à laquelle les comptes ont été soumis est la réunion du mois de mai 2013.

Après quelques explications, il est proposé par M^{me} Délicsa Ritchie Roussy propose que la liste des comptes totalisant un montant de 85 277, 22 \$ soit approuvée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. RÉSOLUTION BANCAIRE

Les membres du conseil d'administration ayant reçu copie du projet de résolution et les explications ayant été données par MM. Scantland et Dufour.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Guy Poirier que :

a) AFFAIRES BANCAIRES

1. M. Richard St-Laurent [Président] de la Régie et M. Gilbert Scantland [Directeur général et secrétaire-trésorier] de la Régie (les « signataires autorisés ») soient désignés conjointement signataires autorisés de la Régie pour ses affaires bancaires, et que les signataires autorisés soient autorisés, pour et au nom de la Régie, à accomplir et poser tout geste et à signer et livrer tout document que les signataires autorisés, à leur entière discrétion, jugeront nécessaire ou désirable, aux fins de mettre en place les arrangements bancaires avec l'institution bancaire de la Régie.

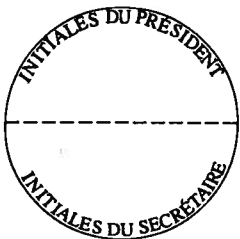
b) AFFAIRES GÉNÉRALES

2. Les signataires autorisés [chacun pouvant agir seul/agissant conjointement] soient par les présentes autorisés à signer et délivrer, pour le compte et au nom de la Régie, tout document de nature administrative ou fiscale relativement aux affaires courantes de la Régie ou à des fins fiscales.
3. Les signataires autorisés soient par les présentes autorisés [chacun pouvant agir seul] à signer les attestations et les documents similaires pour le compte de la Régie à l'égard des questions factuelles ayant trait à l'exercice des activités commerciales et aux affaires internes de la Régie, notamment les certificats vérifiant les exemplaires des statuts, règlements administratifs, résolutions et procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Régie.

c) OFFRE DE FINANCEMENT

4. L'acceptation par la Régie de l'offre de financement de la Banque Nationale (l'« Offre de financement ») prévoyant, entre autres choses, l'octroi d'une marge de crédit de 10 700 000 \$ à la Régie, et l'exécution par la Régie des obligations qui lui incombent aux termes de cette offre, le tout selon les modalités énoncées dans l'Offre de financement, soient autorisées et approuvées.
5. L'emprunt par la Régie des sommes faisant l'objet des divers crédits prévus à l'Offre de financement, le tout selon les termes, conditions et modalités y prévus, soit autorisé et approuvé.

R-2014-02



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

d) DISPOSITIONS DIVERSES

6. M. Gilbert Scantland, directeur général de la Régie, agissant seul, soit autorisé, pour et au nom de la Régie, (i) à négocier, mettre en forme finale, signer et à livrer l'Offre de financement avec les ajouts, les suppressions et les autres modifications que tel signataire peut approuver, ainsi que l'ensemble des ententes, actes et autres documents connexes ou accessoires (les « documents connexes »), l'approbation en question étant établie de façon concluante par la signature et la livraison de l'Offre de financement et des documents connexes par tel signataire, et (ii) de prendre toutes les autres mesures et de signer tous les autres documents qu'il juge raisonnablement nécessaires ou souhaitables pour la réalisation de l'objet de la Régie.
7. Toutes les mesures qui ont déjà été prises par M. Gilbert Scantland, directeur général de la Régie, pour et au nom de la Régie, concernant les questions décrites ci-dessus sont, par les présentes, ratifiées, confirmées et approuvées.

e) GÉNÉRALITÉS

8. M. Gilbert Scantland, directeur général de la Régie, agissant seul, soit autorisé, pour et au nom de la Régie, à négocier, mettre en forme finale, signer et à livrer l'ensemble des autres documents, ententes, autorisations et choix et de prendre les autres mesures qu'il juge, à son gré, nécessaires ou souhaitables afin de conclure les opérations prévues dans la présente résolution, à signer et à livrer ces autres documents, ententes, autorisations et choix ou prendre d'autres mesures visant à attester de façon concluante cette décision.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. AUTRES SUJETS

M. Scantland informe les membres du conseil d'administration que la Conférence régionale des élus GÎM a accepté de financer le fonctionnement de la Régie. Ce financement sera effectué par une entente de support aux organismes de développement.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

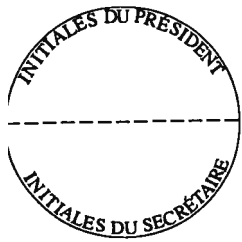
8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Il est convenu que la prochaine réunion sera fixée en fonction des besoins.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Daniel Côté propose la levée de l'assemblée, il est 16 heures.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Richard St-Laurent

Gilbert Scantland

Date

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

25 avril 2014
Date